âgé de trente cinq ans; domiciliés à verviers. Sur la Réquisition a moi faite par Nicolas Fagard, père de l'enfant, tout signé. Constaté suivant la loi par moi Toussaint Joseph Fouquet, maire adjoint délégué à l'état civil par arrêté du maire du vingt deux septembre mil huit cent huit, lecture ayant été faite /: trois mots rayés nuls :/

H. J. Rousseaux N. Fagard B. Saquier

J. Fouquet

Henrion
Henri
Joseph

23 Cejourd'hui jeudi vingt troisieme jour du mois de septembre l'an mil huit cent treize, à cinq heures du soir.
Acte de Naissance de Henri Joseph Henrion, né cejourd'hui à neuf heures du matin, fils de père inconnu & de Marie Elisabeth Henrion, fileuse, née à Petit Rechain & domiciliée à Verviers, non mariée. — L'Enfant a été reconnu être du sexe masculin; premier temoin Pierre Joseph Henrion, laineur, âgé de vingt quatre ans, second temoin Servais Lemoine journalier, âgé de quarante huit ans, domiciliés en cette ville sur la Réquisition a moi faite par Elisabeth Gaspar, sage femme, qui a dit avoir fait l'accouchement, laquelle a ainsi que le premier temoin déclaré ne savoir écrire & a le second signé. — Constaté suivant la loi par moi Toussaint Joseph Fouquet, maire adjoint, délégué à l'état civil par arrêté du maire du vingt deux septembre mil huit cent huit, lecture ayant été faite /: un mot surchargé :/

Servais Lemoine

J. Fouquet